

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 9 novembre 1967)

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à Monsieur Redzep Dziha, en qualité de consul général de la République Socialiste Fédérative de Yougoslavie à Zurich.

La juridiction de Monsieur Dziha s'étend sur le territoire des cantons de Zurich, Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald (le Haut et le Bas), Glaris, Zoug, Soleure, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Appenzell (Rh.-Ext. et Rh.-Int.), Saint-Gall, Grisons, Argovie et Thurgovie.

(Du 14 novembre 1967)

Son Excellence Monsieur Joseph Nindorera a remis au Conseil fédéral les lettres l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Burundi près la Confédération suisse.

Son Excellence Monsieur Arye Levavi a remis au Conseil fédéral les lettres l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Israël près la Confédération suisse.

Son Excellence Monsieur Philip Pullicino a remis au Conseil fédéral les lettres l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Malte près la Confédération suisse.

A la demande des autorités équatoriennes, la circonscription du consulat de l'Equateur à Genève est limitée aux cantons de Vaud, Valais et Genève et M. José Najera Espinoza, précédemment consul, devient provisoirement gérant de ce poste. Le Conseil fédéral a pris acte de la réouverture du consulat de l'Equateur à Berne et a accordé l'exequatur à M. Hubert Rieser, en qualité de consul honoraire à Berne avec juridiction sur le territoire des cantons de Berne, Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald (le Haut et le Bas), Glaris, Zoug, Fribourg, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Appenzell (Rh.-ext. et Rh.-int.), Saint-Gall, Argovie, Thurgovie, Tessin et Neuchâtel. Il a également pris acte de l'ouverture d'un consulat général de l'Equateur à Zurich et a délivré l'exequatur à M. Léon Erdstein, ancien conseiller commercial de l'ambassade de l'Equateur à Berne, en qualité de consul général de carrière à Zurich, avec juridiction sur le territoire du canton de Zurich et gérance provisoire sur le canton des Grisons.

(Du 17 novembre 1967)

Le colonel Erminio Giudici, de Giornico, jusqu'ici officier instructeur d'infanterie, a été nommé chef de section Ia au service de l'état-major général et officier instructeur.

MM. Peter Moser, de Bâle, et Ingo Röthlisberger, de Trubschachen, les deux jusqu'ici adjoints II à l'institut fédéral pour les recherches en matière de réacteurs, ont été nommés I^{er} chef de section.

Le Conseil fédéral a pris acte de la démission de M. R. C. Streiff, Bâle, de ses fonctions de membre de la commission fédérale du contrôle des prix. Il a nommé membre de ladite commission jusqu'à la fin de la période administrative courante M. F. Walter Bigler, secrétaire de la société suisse des hôteliers, Berne.

Le Conseil fédéral a pris acte de la démission de M. Hermann Fisch, Frauenfeld, de ses fonctions de membre de la section suisse de la commission internationale de l'état civil. M. Hans Kupfer, secrétaire de la direction de l'intérieur, Zurich, a été nommé membre de ladite commission jusqu'à l'expiration de la période administrative courante.

Une subvention a été allouée au canton de Lucerne pour la correction de la Petite Emme, de Sörenberg jusqu'à l'embouchure dans la Reuss, ainsi que de ses affluents.

17753

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Mouvement diplomatique à Berne du 4 au 10 novembre 1967

Entrée en fonctions

Etats-Unis d'Amérique

Le capitaine de vaisseau Jesse A. Naylor, attaché pour les questions navales.

Roumanie

M. Ion Danila, attaché.

Yougoslavie

M. le colonel Jovo Antelj, attaché militaire et de l'air:

Cessation de fonctions

Corée

M. Jae Rok Sung, troisième secrétaire.

17753

Extrait des délibérations du Conseil fédéral (Du 9 novembre 1967)

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1967
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	47
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	23.11.1967
Date	
Data	
Seite	1066-1067
Page	
Pagina	
Ref. No	10 098 640

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.